



Syndicat National des Praticiens Hospitaliers Anesthésistes Réanimateurs

Membre adhérent et fondateur de l'Intersyndicat National des Praticiens Hospitaliers, **INPH**

Membre adhérent de la Fédération Européenne des Médecins Salariés, **FEMS**

Membre adhérent et fondateur de la Fédération de la Permanence des Soins Hospitalière **FPSH**

Docteur Michel Dru
Président

Docteur Nicole Smolski
Vice-Présidente

Communiqué de presse du 29 octobre 2009

Le Ministère tente d'engluer les débats avec les praticiens hospitaliers. Le SNPHAR ne restera pas inactif

Les projets de décrets d'application de la loi HPST **ont suscité de nombreux amendements de la part du SNPHAR** lors des séances de « pseudo concertation » entre les pouvoirs publics et les organisations syndicales de praticiens hospitaliers. L'organisation de ces réunions témoigne du mépris de la tutelle: les documents sont remis la veille des réunions, voire parfois le jour même sur table. **Les modifications** proposées par le ministère (amoindrissement de la couverture sociale et maladie, disparition de la formation médicale continue, etc.) **sont un pas supplémentaire vers la dégradation programmée du statut de PH, dans l'espoir de rendre attractive la future contractualisation du statut de clinicien hospitalier du rapport Aboud !**

Les espaces de démocratie, existant encore dans les hôpitaux, comme la CME ou le conseil d'administration, **seront progressivement réduits voire supprimés** au profit d'une gouvernance hospitalière qui devient le bras armé des Agences Régionales de Santé, elles-mêmes vassalisées aux instances supérieures.

Les objectifs de cette nouvelle organisation sanitaire ne sont que comptables (rentabilisation, parts de marché, concept d'hôpital entreprise) et restent bien éloignés des principes républicains du contrat social et de solidarité qui cimentent notre démocratie.

Les directeurs d'hôpital subissent désormais la même désinvolture de la part de leur tutelle et leurs syndicats s'opposent aux modifications statutaires qui leur sont proposées. Le SNPHAR leur a adressé son soutien dans leur mouvement pour la défense et la reconnaissance de la dignité de leur fonction. Une prochaine rencontre avec leurs instances syndicales **permettra peut être une stratégie commune contre le démantèlement de l'hôpital public !**

De même, le SNPHAR continue **le travail collectif de réflexion avec les sections Santé des grandes centrales syndicales** afin de mettre rapidement en place un front commun.

La réforme hospitalière actuelle n'est pas celle attendue par les professionnels de l'Hôpital public. L'insatisfaction est générale ! L'absence d'écoute et de concertation, cette gouvernance l'autoritaire et hautaine, font le lit d'une réelle exaspération des personnels de santé. **Dans ce contexte hivernal, la moindre étincelle pourrait enflammer tous les désespoirs !**

SAMU 94 -Hôpital Henri Mondor
51 Av. de Lattre de Tassigny
94010 Créteil Cedex
tél. 01 45 17 95 00
✉ michel.dru@snphar.fr

Service d'anesthésie-réanimation
Hôpital de la Croix Rousse
69004 Lyon Cedex
tél. 04 72 07 10 17
✉ nicole.smolski@snphar.fr